

**REUNION DU CCAS**  
**COMPTE RENDU DU MARDI 20 DECEMBRE 2016**  
**A 16H SALLE DU CONSEIL**

**Présents:** Francine Bachelard, Georges Besse-Desmoulières, Nadine Roussel, Sylvie Pellet, Hervé Vallat de Chapelain, Pierre Vézières, Matthieu Goblet, Josette Fourcade, Jean-Luc Manificier, Jean-François Jullian.

**Excusés :** Marie-Jeanne André, Errol Sarreaud

**Absents :** Gérôme Chapuis

**Rappel de l'ordre du Jour :**

- Dissolution du CCAS
- Préparation du loto

**DISSOLUTION DU CCAS :**

Dans le cadre des mesures de simplification (loi NOTRe) concernant les communes de moins de 1 500 habitants il est proposé de dissoudre le CCAS. Le maire explique l'intérêt d'alléger le fonctionnement administratif et réduire les dépenses occasionnées par la gestion d'un établissement tel que le CCAS.

C'est une décision qui appartient au CM par simple délibération, l'avis du CA du CCAS n'est pas requis. Toutefois le maire souhaite que l'ensemble des membres du Conseil d'administration soit informé.

Il informe que la **compétence sociale reste exercée par la commune** et propose de créer une Commission d'Action Sociale (CAS) composée d'élus et de personnes qualifiées (qui n'aura pas de statut juridique). Cette commission sera présidée par un membre du conseil municipal désigné par le maire. Cette commission n'a aucun pouvoir décisionnel elle transmet au maire toute proposition concernant la situation pour laquelle elle a été saisie.

**Fin des fonctions des membres du CCAS :**

Les membres du CA seront informés suite au conseil municipal du 20/12/2016.

- Sur décision du conseil municipal pour les élus désignés par le conseil
- Un arrêté du maire pour les membres extérieurs nommés par le maire.

**Que devient le budget :** les fonds du CCAS sont repris par le budget de la commune.

### **PRÉPARATION DU LOTO:**

La manifestation du loto est maintenue.

Un sous-groupe composé de :

Nadine Roussel, Sylvie Pellet, Jean-Luc Manificier, Matthieu Goblet, se charge de l'organisation, d'acheter et de récolter des lots auprès des commerçants.

**Il aura lieu le dimanche 12 février 2017 à 15 heures à la salle polyvalente.**

### **PROCHAINE REUNION :**

**MARDI 31 JANVIER 2017 A 16 HEURES A LA MAIRIE.**

Ordre du jour :

- Composition de la commission d'action sociale
- Etat d'avancement de la préparation du loto.

L'ordre du jour est épuisé la réunion se termine à 17h30 heures.